



Ecole privée la Providence  
4, rue de la Providence – 38470 Vinay  
04 76 36 66 35 ou 06 77 12 41 09

## **Compte Rendu AG OGEC École de la Providence – Vinay Mardi 26 mars 2024**

### **Présent(e)s :**

Marie-Hélène GUIHARD (Cheffe d'Établissement), Daniel BLANC (Président), Axel GIRAUD, Maryline LEFEVRE

### **Excusé(e)s :**

Myriam SCIABBARRASI, Céline URSO (Secrétaire), Clément GEORGES, Maëva EMIN, Nicolas MAUBERT, Jean-Albert PASQUIER, Me DUBUS (DDEC), Mr RIFFAUD (UDOGEC)

### **Ordre du jour**

- Approbation des comptes
- Élection du nouveau trésorier
- Projet 200 ans de l'école
- Budget prévisionnel 2024-2025 : 1ères hypothèses
  - Effectifs prévisionnels 2024-2025
  - Personnel salarié : transformation CUI en CDI ?
  - Assurance scolaire école : décider, informer
  - Restauration scolaire : nouveau traiteur
  - Nettoyage locaux : évolution contrat nettoyage ?
  - Arbitrage entre les comptes Caisse Épargne

### **1/ Approbation des comptes 2022-2023**

Les tarifs 2024-2025 ont été évoqués tôt afin de pouvoir envoyer les dossiers d'inscription. Ils serviront également à élaborer le budget prévisionnel en juin/juillet.

Emilie, notre comptable, a donné tous les éléments à la DDEC qui a validé nos comptes et les a transmis à Daniel, il y a environ 1 mois. Le courrier de gestion de la DDEC, accompagnant ces comptes, confirme notre analyse préalable : les effectifs de l'école continuent à augmenter, le résultat et la trésorerie sont correctes, la CAF (Capacité d'AutoFinancement) s'est améliorée et il y a plutôt une augmentation des produits qu'une baisse des charges, reste à doubler le FDR (Fonds De Roulement).

Daniel a répondu à la DDEC avec un courrier de remerciement. Il y précise qu'un retour sera fait en Assemblée Générale, que le budget est suivi, que le budget prévisionnel 2023-2024 leur sera transmis avec le procès-verbal de l'Assemblée Générale et que nous tenons compte de leurs préconisations.

Daniel a rédigé un courrier aux parents d'élèves pour leur expliquer la situation économique de l'école.

Le résultat est affecté au report à nouveau comme l'an dernier.

**Résultat du vote : adopté à l'unanimité**

### **2/ Élection du nouveau trésorier : Axel**

Axel va rencontrer Daniel et Emilie d'ici fin juin afin de finaliser le budget 2024-2025. Axel émet l'hypothèse de demander le budget de l'APEL. Daniel et Marie-Hélène précisent que les 2 budgets (OGEC et APEL) sont totalement indépendants.

**Résultat du vote : adopté à l'unanimité**

### **3/ Projet 200 ans de l'école**

Le projet est visible sur l'onglet « 200 ans de l'école » en 1<sup>ère</sup> page du site de l'école, on y trouve les comptes rendus des 3 réunions qui ont eu lieu et qui ont permis de déboucher sur la construction de 10 commissions. Axel propose de mettre des photos sur l'histoire de l'école, peut-être de les faire

apparaître sur la 1<sup>ère</sup> page du site ? Daniel suggère de lancer la communication à fond dès maintenant, peut-être avec des mots à faire passer dans les cahiers des écoles ?

Axel s'interroge sur le film préparé par Sophie : c'est en cours.

#### 4/ Budget prévisionnel 2024-2025 : 1<sup>ères</sup> hypothèses

. Effectifs prévisionnels 2024-2025 : Marie-Hélène indique que les 2 portes ouvertes ont accueilli beaucoup de personnes intéressées. Il reste quelques places libres en CP et en maternelle. 125 inscrits à ce jour. Objectif = 135. 11 CM2 partent (dont 5 Vinois).

Afin d'ouvrir une 6<sup>ème</sup> classe, il faut atteindre 150 élèves : quels travaux ? quels financements ? propre à l'école + subventions. La DDEC organise des journées « immobilier ». Daniel et Marie-Hélène ont bien avancé sur la « fiche A », il manque un plan avec chiffrage : la demande sera faite à Camille + Clément + Jean-Albert.

Ce budget prévisionnel 2024-2025 sera envoyé à la DDEC en juin/juillet quand les effectifs seront connus avec précision.

. Personnel salarié : Emilie, Maggy, Dominique et Conrad-Louis restent. Evelyne partirait à la retraite en mars 2025 voire avant. Amélie est en CUI, ce contrat de 26 heures/semaine s'arrête le 27/05/2024. Le constat est que la gestion d'un CUI est énergivore, coûteuse car nécessite le remplacement des absences par des intérimaires et ne participe pas à la pérennisation de l'équipe et de l'école. **L'OGEC valide le passage à un recrutement en CDI** au lieu d'un CUI. Axel propose de solliciter les organismes de formation Montessori pour obtenir des candidats. Quid de la période 28/05/2024-5/07/2024 ? Isabelle FONTAINE animera une formation en équipe le 10/04/2024 de 10h à 11h.

. Assurance scolaire : Axel expose la proposition de « Saint-Christophe » : 6/7 euros par élève/an. Le contrat actuel via « Abeille Assurance » se termine en septembre 2024, un préavis de 2 mois est nécessaire pour stopper le contrat. Le réseau ADERE, centrale d'achat, a envoyé un questionnaire par mail sur les assurances, piste à creuser ? L'information sur le passage à une assurance obligatoire via l'école sera transmise via le formulaire d'inscription pour l'année 2024-2025.

. Restauration scolaire : choix du traiteur : comparaison de 3 devis incluant la liaison froide + le matériel prêté pour réchauffer les repas + le transport :

	Cécillon Traiteur (Vinay)	Trait'Alpes (Saint Martin le Vinoux)	Guillaud Traiteur (La Côte Saint André)
Menu 4 composantes	3.70 €	3.90 €	NC
Menu 5 composantes	3.90 €	4 €	4.30 €

#### L'OGEC vote pour Cécillon.

. Nettoyage locaux : évolution du contrat de nettoyage : des soucis rencontrés avec l'entreprise Vercors Nettoyage (besoin de les rappeler pour fixer les dates d'intervention pendant les vacances scolaires, utilisation de produits qui ont abimé l'inox des robinets, pas de nettoyage sur les étagères contenant des objets) amènent **l'OGEC à proposer un autre fonctionnement** : augmenter le nombre d'heures de travail de Frédéric et ne garder Vercors Nettoyage que pour le nettoyage des vacances scolaires de l'été (vitres et sols à la lustreuse).

. Arbitrage entre les comptes Caisse Épargne : le plafond du Livret A pour les professionnels étant de 76 500 € rémunérés actuellement à 3%, **l'OGEC décide de transférer une grande partie ce qui est sur le compte courant vers le Livret A et de laisser 25 K€ pour la gestion courante.**

**Prochain Conseil d'Administration (CA) de notre OGEC Mardi 28 mai 2024 à 19h30**